

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



CFG BANK

BANQUE AGREEE PAR DECISION DU WALI DE BANK AL MAGHRIB N° 35
DU 25 AVRIL 2012 • SOCIETE ANONYME AU CAPITAL SOCIAL DE 542.889.900 DHS
SIEGE SOCIAL : 5/7 RUE IBNOU TOUFAÏL, CASABLANCA • RC CASABLANCA 67421
IF 1031055 • PATENTE 34771478

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de CFG Bank s'est réunie le lundi 31 mai 2021 à 10h00 au siège social de la société, sis à Casablanca, 5-7 rue Ibnou Toufaïl.

L'Assemblée Générale des Actionnaires a approuvé les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2020 ainsi que l'ensemble des résolutions qui lui ont été soumises.

Conformément à la réglementation en vigueur, les états de synthèse arrêtés au 31 décembre 2020 qui ont été publiés le 25 mars 2021, préalablement à la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire, ont été approuvés par ladite assemblée et n'ont subi aucun changement.